

Nouvelle école. La première pierre est posée

Samedi 11 décembre, Olivier Corzani, maire, et M. Éric Jalon, préfet de l'Essonne ont posé la première pierre de la future école des Joncs-Marins, rue Marc-Chagall. Le nouvel établissement sera écoresponsable. **P7**



N° 11 - Février 2022

Fleury ma ville

Le journal municipal de la ville de **Fleury-Mérogis**

Dossier. Transports : enjeu de vie quotidienne et d'environnement

Huit lignes de bus desservent Fleury. 25% des Floriacumois les utilisent quotidiennement. Beaucoup attendent des améliorations notamment sur le respect des horaires. **P4-5**



Travaux



Plusieurs chantiers ont déjà marqué 2022. L'agrandissement du columbarium et la pose d'un ralentisseur rue Anaïs-Nin. **P8**



Ateliers numériques pour les retraités. «Bien sur internet!» C'est l'objectif des ateliers proposés par la Ville et l'association Delta 7 aux retraités en avril et mai. **P10**

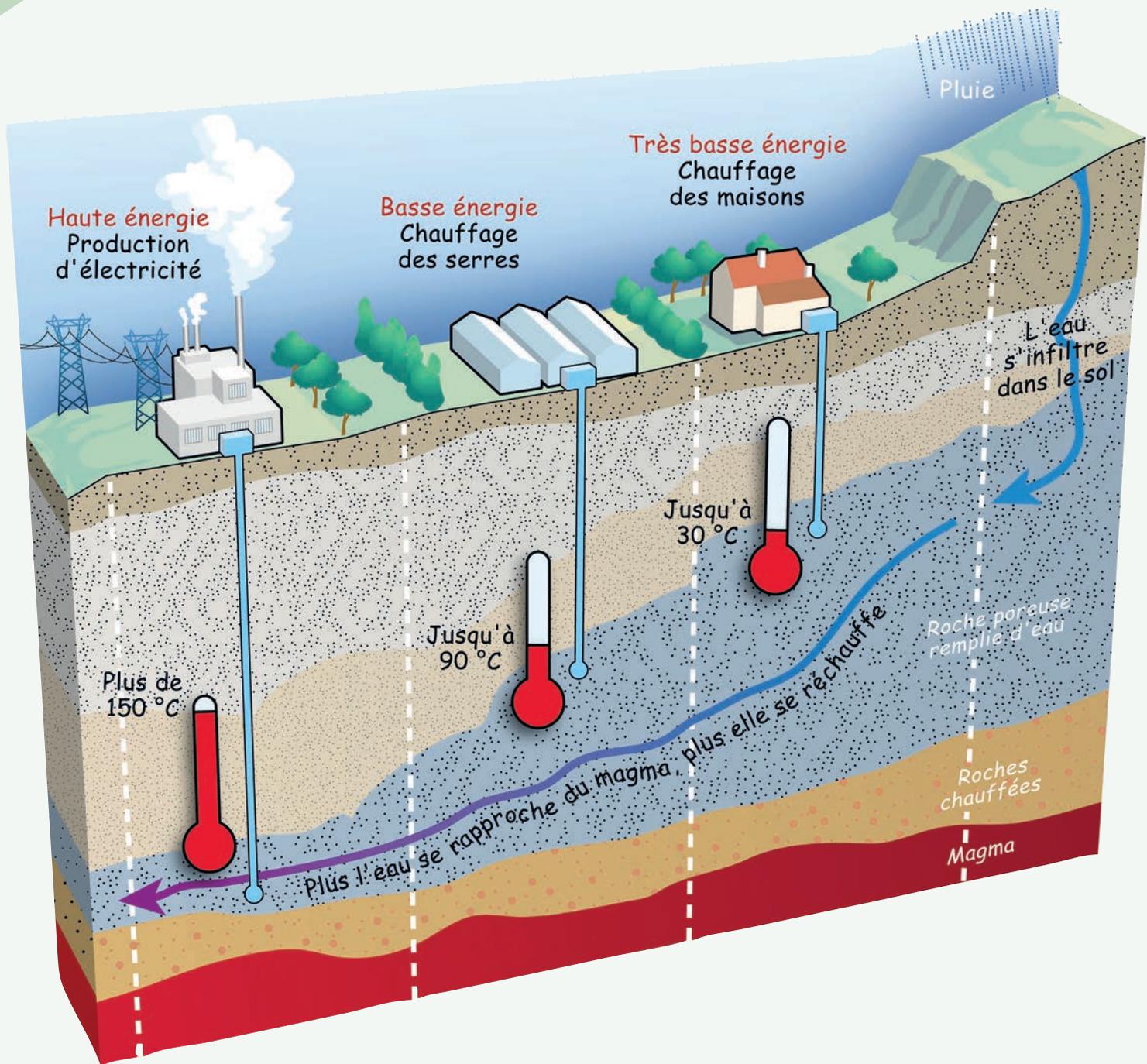


Culture et associations. Le service Culture et Vie locale et les associations floriacumaises proposent de nombreux rendez-vous culturels et festifs jusqu'à l'été. **P14-15**



Pour voter, il faut s'inscrire. Jusqu'au 4 mars pour la présidentielle et jusqu'au 6 mai pour les législatives.

La géothermie arrive à Fleury-Mérogis



Un projet bon pour l'environnement et pour le pouvoir d'achat des habitants.

2022 ▶ Branchement de la Maison d'arrêt.

2023 ▶ Début de raccordement des logements collectifs.

Une facture réduite de 15% pour les Floriacumois.

« Mes meilleurs vœux les plus sincères aux Floriacumaises et aux Floriacumois »

Entretien avec Olivier Corzani, Maire de Fleury-Mérogis

Tout d'abord, monsieur le maire, bonne année 2022.

Bonne année à vous aussi, et j'en profite pour adresser de nouveau mes meilleurs vœux les plus sincères aux Floriacumaises et Floriacumois qui nous lisent. L'équipe municipale et moi-même, les agents, sommes investis pour faire de 2022 une année de belles réussites collectives pour Fleury-Mérogis.

Quels seront les grands chantiers de la municipalité pour 2022 ?

Nous allons continuer d'agir pour une ville qui prend soin de sa jeunesse, de ses enfants et de ses aînés. C'est là l'une des grandes priorités de la municipalité. Je pense ici, bien sûr, à la poursuite du chantier de la nouvelle école ou encore au collège. Mais 2022 sera aussi l'année de la réouverture du Point information jeunesse que je sais très attendu. Ce nouvel outil de proximité aura pour objectif d'accompagner nos jeunes, notamment les jeunes adultes, pour les aider à construire leurs projets de vie. Nous travaillerons également cette année à la création de 30 berceaux supplémentaires dans nos crèches, avec la transformation de la crèche familiale en multi-accueil.

2022 fera également la part belle à l'écologie populaire et citoyenne, avec l'arrivée de la géothermie et l'inauguration d'un troisième jardin partagé aux Aunettes.

Enfin, nous agissons contre les incivilités du quotidien avec notamment le lancement du chantier de la vidéo-protection, ainsi que le recrutement des ASVP prévu avant l'été.



Cette liste n'est évidemment pas exhaustive: je pourrais parler du développement de la convivialité, de l'accès aux soins, de la démocratie locale...

Où en est-on concernant la démarche « Dessinons Fleury »? Initialement prévue le samedi 15 janvier, vous avez annoncé lors de votre discours des vœux, le report de la soirée de restitution au vendredi 18 mars prochain en raison du contexte sanitaire.

À ce jour nous sommes en train de travailler les engagements de la municipalité qui seront présentés à la population. Ces engagements, que l'on pourrait considérer comme une «feuille de route», seront le fruit de la réflexion collective que nous avons engagée tous ensemble sur notre ville et son devenir.

Cette démarche d'écoute et de dialogue n'aura d'ailleurs pas vocation à s'arrêter au lendemain du 18 mars. Bien au contraire, elle inaugure une nouvelle façon de concevoir la ville ensemble, à travers des cycles de rencontres et d'ateliers réguliers, et durant lesquels nous serons tous invités à exprimer nos attentes, à débattre et travailler ensemble des solutions face aux problèmes et défis qui se posent devant nous.

Comme le disait si bien Roger Clavier, maire de Fleury-Mérogis entre 1975 et 1998: «*Les citoyens doivent devenir les codécideurs des sujets qui concernent leur vie de tous les jours.*»

C'est bien cette exigence démocratique que nous essayons de faire vivre à travers «Dessinons Fleury». ■

« Nous allons continuer d'agir pour une ville qui prend soin de sa jeunesse, de ses enfants, de ses aînés... »

L'agenda du mois

MERCREDI 2 FÉVRIER

Atelier d'initiation au dessin manga de 15h à 17h à la médiathèque Elsa-Triolet.

SAMEDI 5 FÉVRIER

Théâtre de papier De 16h à 16h30 et de 16h45 à 17h15 à la médiathèque Elsa-Triolet.

SAMEDI 5 FÉVRIER

Exposition et origami de 16h30 à 18h foyer de la salle Malraux.

SAMEDI 5 FÉVRIER

Les Enfants Loups, film d'animation et fantastique de Mamoru Hosoda à 18h salle Malraux.

VENDREDI 11 FÉVRIER

Sortie des retraités à la Monnaie de Paris.

VENDREDI 11 FÉVRIER

Soirée ciné-focus sur l'épilepsie à 20h salle Malraux (voir page 14).

JEUDI 17 FÉVRIER

Conseil municipal à 20h en mairie.

SAMEDI 19 FÉVRIER

Début des vacances scolaires d'hiver.

SAMEDI 19 FÉVRIER

Spectacle chorégraphique à 11h salle André-Malraux, en clôture de la Semaine de la petite enfance.

SAMEDI 26 FÉVRIER

Fin des opérations de recensement de la population.

Transports : enjeux de vie quoti

Selon les derniers chiffres publiés par l'INSEE, 25 % des Floriacumois utilisent les transports en commun dans leurs déplacements quotidiens. Mais combien d'autres, contraints de prendre leur voiture et confrontés chaque jour aux bouchons, aimeraient les emprunter s'ils trouvaient des solutions satisfaisantes ?!

L'organisation des transports en commun est donc un enjeu important de vie quotidienne mais aussi pour l'environnement. Faisons le point.



Île-de-France : une organisation complexe



L'organisation des transports en Île-de-France est complexe. Elle fait intervenir de nombreux acteurs publics et privés. La Région (à travers Île-de-France Mobilités), est la principale autorité organisatrice. C'est elle qui fixe la politique tarifaire. Les Communautés d'agglomération (comme Cœur d'Essonne) par-

icipent également à l'organisation des transports urbains sur leur territoire. Les lignes de train et de RER sont exploitées par la SNCF et la RATP. Quant aux bus, aux côtés de la RATP, il existe une myriade d'exploitants privés, principalement en grande couronne, regroupés au sein de l'association Optile. Sur Fleury-Mérogis

trois exploitants interviennent. La TICE, société d'économie mixte, dépendante de la Communauté d'Agglomération Grand-Paris-Sud. Daniel Meyer, qui appartient au groupe Kéolis, filiale privée franco-québécoise de la SNCF. Et CEAT, une entreprise du groupe franco-allemand Transdev. ■

LA DESSERTE DE FLEURY

Huit lignes de bus desservent le territoire de Fleury.

- ▶ Ligne TICE 401 > Corbeil-Essonnes / St-Michel-sur-Orge
- ▶ Ligne TICE 409 > Fleury-Mérogis (zone des Ciroliers) / Villabé
- ▶ Ligne TICE 413 > Ris-Orangis / Fleury (par Évry-Courcouronnes et Bondoufle)
- ▶ Ligne TICE 510 > Grigny / La Croix-Blanche (par Fleury)
- ▶ Ligne DM5 > Croix-Blanche / Gare de Juvisy
- ▶ Ligne DM50 > Gare de Juvisy / Maison d'arrêt de Fleury

- ▶ Ligne CEAT 109 > Fleury (Maison d'arrêt) / Porte d'Orléans
- ▶ Ligne CEAT 1021 > Fleury Résidences – Collège Paul-Éluard (Sainte-Geneviève-des-Bois).

Les plans et horaires de ces lignes sont consultables et téléchargeables sur les sites internet des transporteurs TICE, Daniel-Meyer-Keolis et CEAT-Transdev.

Idiennne et d'environnement



Usagers quotidiens : ils témoignent

Ils sont salariés ou lycéens. Les transports en commun - bus et RER - sont leur mode quotidien de déplacement. Ils témoignent de leurs difficultés.



Dimanche, 15h30, arrêt Résidences. **Hortense** descend du DM5. Elle

arrive de La Ville-du-Bois où elle travaille comme femme de chambre, week-end compris. Un trajet avec deux changements : le DM5 jusqu'à la Croix-Blanche, puis le 91-04 jusqu'à Arpajon et enfin le DM151. Il dure théoriquement 50 mn. « Mais on dépasse souvent 1 heure, précise-t-elle - en particulier le week-end, il y a moins de

bus et les horaires ne sont pas respectés. » Difficile dans ces conditions d'être à l'heure au travail.



Même arrêt lundi matin à 7h30. **Miguel** attend son bus. Sa

destination finale, c'est Paris. « Quand j'ai le choix, je préfère prendre le 510 jusqu'à la gare de Grigny puis le RER D vers Paris. » Mais le 510 a souvent du retard. Alors Miguel opte souvent pour le DM5 vers

la gare de Juvisy et le RER C ou D « C'est un peu plus long. » Quant au RER, les perturbations sont très fréquentes : « Et on n'est pas informés correctement. »

Ces constats de retards fréquents sont partagés par tous les usagers que nous avons rencontrés. C'est le cas d'**Élodie**, salariée de la Maison d'arrêt et qui prend le 510 tous les jours. C'est le cas de **Myriam**, qui prend le DM5 ou le 510 puis change pour se rendre à Arpajon. « Quand les bus passent

à l'heure je mets 40 mn. Mais souvent je rate ma correspondance. » Même problème pour **Marjorie** qui travaille à Brétigny.

Ayman est lycéen. Lui c'est le 401 qu'il emprunte pour se rendre à Paul-Langevin à Sainte-Geneviève-des-Bois. Ses horaires varient en fonction de son emploi du temps. « Généralement j'y suis en un quart d'heure » Mais, lui aussi déplore les retards et le manque d'information sur l'affichage électronique. ■

MOBILITÉS ET ENVIRONNEMENT

En France, en 2019, les transports ont contribué pour 31% aux émissions de gaz à effet de serre et pour 25% aux émissions de particules fines (source : ministère de l'Environnement). Favoriser les transports en commun (bus propres, tramway, trains) est donc une question de santé publique. C'est l'autre enjeu de leur nécessaire amélioration.

Pour les déplacements de courtes distances, la création de pistes ou bandes cyclables offre des alternatives intéressantes. Cœur d'Essonne travaille sur 22 projets dont plusieurs concernent Fleury-Mérogis.

PHOTOS : VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

Quelles perspectives d'amélioration ?

Nous avons demandé à **Olivier Corzani, Maire** et à **Nourredine Medouni, maire-adjoint en charge des Transports**, ce que pourraient être les pistes d'amélioration de la desserte de Fleury-Mérogis.

Nourredine Medouni



« Redisons d'abord que les transports ne relèvent pas de la compétence communale. Mais bien évidemment, rien de ce qui touche à la vie des Floriacumois ne nous indiffère, et nous en-

tendons bien être attentifs à leurs besoins, les relayer auprès des collectivités compétentes et être force de propositions. C'est ce que nous avons fait en 2019, quand nous sommes arrivés à la mairie, en faisant remonter les demandes de nombreux usagers pour que la ligne DM5, qui relie La Croix-Blanche à la gare de Juvisy, en passant par le Village et la RD445, démarre plus tôt le matin. Et c'est ce que nous avons obtenu. »

Olivier Corzani



« La grande majorité des Floriacumois travaillent hors de la ville et beaucoup utilisent les transports en commun pour leurs déplacements quotidiens. C'est aussi le cas pour les salariés de la zone industrielle des Ciroliers et ceux de la prison qui n'habitent pas ici et viennent parfois de loin. La qualité des transports en commun est donc un sujet

majeur pour notre ville qui n'est pas située sur une ligne de RER et qui est passée à côté des grands projets en cours comme le T12 express (ligne Massy-Évry). Parmi les améliorations qui pourraient être apportées il y a une demande souvent formulée par les usagers de la ligne 401 pour un prolongement jusqu'à la gare RER de Saint-Michel-sur-Orge. Nous avons également évoqué la création d'un site propre pour les bus au milieu de la RD445. Ça permettrait de fluidifier le trafic et de mieux respecter les horaires. Nous allons porter ces propositions avec persévérance. » ■

Noël solidaire : un grand moment de partage et de convivialité

Le 18 décembre dernier, en partenariat avec plusieurs associations, la Ville de Fleury organisait, pour la deuxième année consécutive, un Noël solidaire : une distribution de fruits et légumes et de jouets. 500 familles floriacumoises ont pu en bénéficier.

Noël solidaire c'est en quelque sorte un condensé de l'esprit Fleury : une ville qui cultive une citoyenneté solidaire permettant à de nombreux acteurs de travailler ensemble au service des Floriacumois. Des bénévoles associatifs, des clubs spor-

tifs, des commerçants, des entreprises, des élus, des citoyens, sans oublier le personnel des services municipaux mobilisés plusieurs jours durant, qui pour inscrire les bénéficiaires, qui pour prêter du matériel, pour faire un don de nourriture ou de jouets, qui pour remplir les paniers et préparer le gymnase à accueillir les habitants... Et le jour J on est prêt pour un beau moment de partage et de convivialité.

Un grand merci à toutes et à tous. Grâce à cette mobilisation, ce sont cette année encore 500 familles floriacumoises qui auront pu bénéficier de cet élan solidaire. ■



Ils nous en parlent



Élodie (ci-dessus) est venue avec sa fille. « J'avais déjà bénéficié du Noël solidaire l'année dernière et ça m'avait beaucoup aidée. Alors quand j'ai vu l'affiche qui annonçait que c'était renouvelé j'étais très contente. Je me suis inscrite tout de suite. C'est vrai-

ment très bien que la Ville de Fleury pense à nous. Merci beaucoup aux élus et aux associations ! »

Dylan et Lindsay (ci-dessus à droite), deux jeunes Floriacumois, ont depuis quelques mois leur propre appartement. Ils

sont venus en couple avec leur fille Aria. « C'est par la crèche où je travaille que j'ai eu l'information », précise la maman. « La vie n'est pas facile, ça fait vraiment plaisir ! » Et ce n'est pas Aria qui dira le contraire, d'ailleurs elle ne lâche déjà plus son jouet !

Dessins Fleury : restitution le vendredi 18 mars prochain



Réunion «Dessins Fleury» à l'école Robert-Desnos.

Du 13 au 27 novembre dernier, de très nombreux Floriacumois ont participé aux six réunions de la grande concertation «Dessins Fleury» (voir notre n°10). Divers sujets ont été abordés concernant la jeunesse, l'urbanisme et le cadre

de vie, la tranquillité et la propreté et le mieux vivre ensemble. Début décembre, quatre ateliers thématiques se sont réunis pour travailler à l'élaboration de propositions concrètes à soumettre aux élus. Initialement prévue le 15 janvier et

reportée pour raisons sanitaires, la réunion publique de restitution aura finalement lieu le 18 mars à 19h salle Malraux. Le maire et la municipalité diront comment ces propositions seront traduites en actes dans les prochains mois. ■

« Première pierre d'une école de la République »

En présence du préfet de l'Essonne, de nombreux élus et de parents d'élèves, la pose de la première pierre du chantier de la nouvelle école marque le coup d'envoi des travaux.

En cette fin de matinée du 11 décembre 2021, de nombreux Floriacumois sont présents rue Marc-Chagall, aux côtés du maire, du préfet de l'Essonne, des élus et divers partenaires, pour assister à la pose de la première pierre de la nouvelle école. La fanfare du Centre musical et artistique accueille en rythme tout ce petit monde. Dans son discours, le maire, Olivier Corzani, salue un symbole politique fort. « C'est une promesse de campagne qui prend forme. Ce n'est que la première étape, mais elle est ô combien importante. Dans un contexte où l'extrême droite se nourrit des divisions, cette école est un morceau de République. C'est la première pierre d'une école de la République, gratuite, laïque et mixte, que



Oliver Corzani, maire de Fleury-Mérogis (à gauche) et Eric Jalon, préfet de l'Essonne (à droite), posent la première pierre du chantier de la nouvelle école.

nous préparons au cœur des quartiers populaires ». Et de citer Victor Hugo : « Ouvrir une école, c'est fermer une prison », une maxime « qui résonne de façon particulière dans une ville comme Fleury-Mérogis », ajoute-t-il avec humour.

Une démarche écoresponsable

L'architecte Hugo Badia-Berger, maître d'œuvre du chantier, présente ensuite les grandes lignes d'un projet qui s'inscrit dans une démarche pleinement écoresponsable. « Le thème de la nature et l'intégration du végétal est au cœur de notre démarche. Une mini-

forêt intérieure sera intégrée à la cour de récréation, et pourra ainsi servir d'outil pédagogique. Nous avons également travaillé de concert avec les équipes municipales sur un système de chauffage urbain qui permettra des économies budgétaires, et économisera aussi la planète. » L'école pourra accueillir un total de dix-sept classes, maternelles et élémentaires. Le projet intègre également un centre de loisirs et une cuisine centrale qui favorisera les circuits courts pour les aliments frais.

Pour les directeurs des autres écoles et les représentants de

l'Éducation nationale, ce projet est une très bonne nouvelle.

Améliorer l'accueil des enfants

« Les écoles de Fleury sont utilisées au maximum de leur capacité. Il faut donc les désengorger et cela ne pourra se faire qu'avec la construction d'un nouveau groupe scolaire. Ce chantier est donc une véritable opportunité pour améliorer l'accueil des enfants », explique, de son côté, Anne Drapeau-Grès, inspectrice de l'Éducation nationale pour la circonscription de Sainte-Geneviève-des-Bois, dont dépend notre commune. ■

TÉMOIGNAGES

Darlène, maman d'un petit garçon

« Avec mon mari nous avons emménagé, il y a quelques années. Entre le parc juste à côté et les nouveaux lotissements avec de nombreux couples avec enfants en bas âge, un peu comme nous. Cela donne un quartier très agréable et nous sommes très heureux de vivre à Fleury. Mon fils fera sa rentrée à l'école primaire cette année, donc à Langevin, mais dès l'année suivante, il pourra aller dans cette nouvelle école qui est à seulement quelques mètres de chez nous. J'ai hâte. »

Othmane, papa de trois enfants

« Nous habitons dans le quartier de la Greffière et mes enfants doivent aller jusqu'à l'école Langevin. Mine de rien, lorsqu'il faut les accompagner le matin, ça fait un peu loin. Surtout quand on est pressés parce qu'on doit aller au travail. En plus les classes commencent à être surchargées et ce n'est pas bon pour l'éducation des enfants. Mes deux premiers sont déjà grands, mais ma petite dernière qui a 4 ans pourra profiter de cette nouvelle école et je trouve ça très bien qu'il y ait des espaces verts dans la cour de récréation. »



1. La fanfare du CMA, grâce à ses rythmes entraînants, a donné un peu de chaleur aux personnes présentes.

2. Une vue de la future école telle qu'elle apparaîtra depuis la rue Marc-Chagall.

NOUVEAU : GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

Depuis le début janvier, la ville de Fleury-Mérogis dispose d'un Guichet numérique des autorisations d'urbanisme. Sur ce service, accessible depuis le site internet de la ville fleurymerogis.fr/, vous pouvez effectuer toutes vos demandes d'urbanisme : permis de construire, certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis d'aménager, permis de démolir. Ce service gratuit est accessible à tout moment et où que vous soyez. Pour l'utiliser, c'est simple. Vous vous connectez au GNAU et vous créez votre compte.

AIRE DE JEUX DES AUNETTES



La clôture de l'aire de jeux des Aunettes a été réparée et un nouveau portail posé.

RALENTISSEUR RUE ANAÏS-NIN



Fin décembre début janvier, un nouveau ralentisseur a été posé rue Anaïs-Nin à hauteur de l'aire de jeux. Rappelons que le passage d'un ralentisseur s'effectue à 30 km/h maximum.

Sortie des retraités le 11 mars au musée Rosa-Bonheur



Le portrait de Rosa Bonheur par Anna Klmpke.

En mars, la sortie des retraités sera placée sous le signe de la Journée internationale pour les droits des femmes. Destination Thomey (près de Fontainebleau) pour la visite de l'atelier et du château-musée de Rosa-Bonheur, peintre animalière du XIX^e siècle. Une propriété acquise en 1859 grâce à la vente de ses tableaux et qui fit d'elle une des premières femmes à acquérir un bien immobilier sous son nom. C'est là qu'elle

reçut la visite d'illustres personnages comme l'impératrice Eugénie, Buffalo Bill ou le compositeur Georges Bizet. La journée se poursuivra à Barbizon pour le repas de midi dans une auberge située en forêt. Puis, l'après-midi, visite guidée du village, haut lieu des peintres pré-impressionnistes dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Tarif suivant Quotient familial. Inscriptions possibles jusqu'au 1^{er} mars. ■

Listes électorales et procurations

Pour la présidentielle des 10 et 24 avril, les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 2 mars en ligne sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> et jusqu'au 4 mars en mairie. Pour les législatives des 12 et 19 juin, les dates limites sont le 4 mai en ligne et le 6 mai en mairie.

Concernant les procurations, elles sont désormais déterritorialisées, c'est-à-dire que le mandataire (celui qui va voter à votre place) ne doit plus être obligatoirement électeur sur la même commune que vous. La demande de procuration peut être effectuée en ligne sur <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Agrandissement du columbarium

Les travaux d'agrandissement du Columbarium viennent de s'achever au cimetière. 28 cases supplémentaires pour le dépôt d'urnes funé-

raires ont été créées. Des travaux attendus par les Floriacumois. Comme les précédents monuments, ce dernier est réalisé en granit rose. ■



Recensement de la population jusqu'au 26 février

Les opérations de recensement de la population se poursuivent jusqu'au 26 février.

Organisé sous l'égide de l'INSEE qui confie aux communes l'organisation pratique des choses, ce recensement a pour but de connaître les caractéristiques de la population du pays. Les familles floriacumaises concernées (8% du territoire de la ville) ont reçu les informations utiles, soit par courrier (pour celles vivant en maisons indivi-

duelles), soit par la visite d'un agent recenseur (voir photos ci-dessous). Elles seront munies d'une carte officielle. Elles peuvent donc répondre sans tarder soit par internet (de préférence) soit sur les documents papier.

Si vous rencontrez des difficultés n'hésitez pas à appeler le service Population au 01 69 46 72 17.

Un rendez-vous vous sera proposé pour vous aider. ■



Aicha Essamlali.



Marion Palluau.

GatOcéane: un tsunami de saveurs pour vos événements festifs

Océane Debris est une jeune Floriacumoise qui cette année lance son activité d'organisatrice événementielle spécialisée dans la pâtisserie. Portrait.

Devenir pâtissière est un rêve d'enfance et c'est aujourd'hui, à 29 ans, qu'Océane est en passe de le réaliser. « Depuis que je suis toute petite, j'ai toujours aimé faire des gâteaux. Mais, peut-être par facilité ou parce que cela me semblait trop difficile, je me suis orientée vers des études plus « conventionnelles » lorsque j'étais étudiante, se souvient-elle. Pourtant ma passion pour la cuisine ne m'a jamais quittée et aujourd'hui, j'ai donc une sorte de double vie. Je suis gestionnaire de paie dans une entreprise la semaine et organisatrice événementielle le week-end. » Car Océane ne fait pas que des gâteaux, elle propose de véritables prestations qui incluent pâtisserie et décorations afin d'ani-



Océane Debris découpe un layer-cake magnifiquement décoré.

mer un anniversaire, un mariage, une baby-shower ou même un pot de départ en retraite. « En général les personnes me contactent avec une idée ou un thème en tête. Parfois c'est très précis, parfois les gens attendent que je fasse parler ma créativité. Quoi qu'il en soit, je suis à l'écoute et je m'adapte selon le contexte ».

Respect de l'environnement

La jeune Floriacumoise est également très attachée à l'aspect éco-responsable de son travail. « Pour la pâtisserie, je n'utilise par exemple que des œufs issus de poules élevées en plein air, du chocolat Valrhona, une filière qui privilégie la qualité et qui respecte les producteurs, etc. car je veux

proposer un service de qualité. » De même, pour toute la partie décoration, elle utilise des matériaux respectueux de l'environnement comme le papier, des structures en bois facilement réutilisables, ou des ballons gonflables biodégradables.

A l'occasion de cette nouvelle année, elle a décidé de se lancer

dans le grand bain puisqu'elle vient de créer sa propre micro-entreprise : GâtOcéane. Elle propose donc des prestations complètes, allant de la pâtisserie à la décoration, pour tout type d'événement. Les services qu'elle propose s'adressent d'ailleurs aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. ■



Une jolie douceur, spéciale Saint-Valentin.



Une décoration entièrement conçue et réalisée par Océane.



Un exemple d'une commande pour un anniversaire.

COMMENT LA CONTACTER ?

Si vous n'avez pas eu l'occasion de la rencontrer sur le marché de Noël de Fleury en décembre dernier, vous pouvez vous rattraper en vous abonnant à

son compte Instagram « Gatoceane ». En plus d'admirer ses scénographies et de vous lécher les babines devant ses gâteaux, vous pourrez la contacter par

sa messagerie pour qu'elle organise l'événement qui vous correspond le mieux. Rendez-vous sur www.instagram.com/gatoceane.

Des ateliers numériques pour les retraités

Le service des Retraités de la Ville, en partenariat avec l'association Delta 7 et le PRIF (Prévention Retraite Île-de-France), a programmé des ateliers « Bien sur internet » destinés aux retraités.

Parmi les difficultés auxquelles sont confrontés de nombreux séniors, la « fracture numérique » est une des plus souvent dénoncées. Ainsi, l'accès aux démarches administratives est rendu compliqué par l'absence de matériel informatique (30 % en moyenne et jusqu'à 53% pour les 85 ans et +) ou la méconnaissance de leur utilisation. Sans parler du sentiment d'exclusion

que générer cette « dématérialisation » qui déshumanise le rapport aux services publics. Un retraité sur sept déclare avoir abandonné ses démarches après avoir été confronté à ce type de difficultés. Les personnes les moins aisées financièrement sont les plus touchées. L'atelier « Bien sur internet » a pour objet de réduire cette « fracture » en permettant aux personnes âgées de découvrir et de se familiariser aux outils numériques. La formation aborde la manipulation pratique d'une tablette, la navigation sur internet, l'usage de mails et de nombreux services en ligne. Ainsi, la Ville entend s'inscrire dans une volonté de favoriser l'autonomie des personnes âgées. ■



COMMENT ÇA SE PASSE ET COMMENT S'INSCRIRE ?

Date et durée de la formation >

Du 11 avril au 15 mai 2022 (5 semaines), à raison de 2 séances de 2h30 par semaine, soit un total de 25h assurées par un formateur de l'association Delta 7.

Lieu, jours et heures >

Au club house (au-dessus du Leclerc), les lundis et jeudis de 9h30 à 12h (groupe 1) ou de 14h à 16h30 (groupe 2). 12 participants maximum par groupe.

Tarif > L'inscription est gratuite. Un chèque de

caution de 467 euros (non encaissé) sera demandé à ceux qui souhaiteraient emporter la tablette chez eux pour s'exercer entre deux séances.

Inscription auprès du service des Retraités au 01 69 46 72 19



Défendre l'égalité femmes/hommes : c'est toute l'année

Le 8 mars prochain, Fleury marquera, comme chaque année, la Journée internationale pour les droits des femmes. Cette journée, instaurée par l'ONU en 1977, vise à promouvoir la conquête de l'égalité réelle encore loin d'être acquise y compris en France. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition. Mais parce que ce combat pour l'égalité ne peut se réduire à cette date, *Fleury ma Ville* consacrera, chaque mois de 2022 un article mettant en avant un anniversaire marquant du combat féministe, à travers un évènement, une loi, un personnage, une œuvre culturelle...

Hubertine Auclert, lance le journal *La Citoyenne*

Pour inaugurer cette rubrique, nous évoquons le lancement du Journal *La Citoyenne*, le 13 février 1881 par Hubertine Auclert, journaliste féministe. L'objectif de ce bimensuel : promouvoir

l'émancipation féminine et défendre toutes les évolutions, notamment législatives, allant dans ce sens. Son principal combat: le droit de vote et d'éligibilité des femmes (qui ne sera obtenu

que 63 ans plus tard, en 1944, grâce à un amendement du député communiste Fernand Grenier). *La Citoyenne* jouera un rôle important dans la création de la Ligue des droits des femmes, par Léon

Richer, en 1882 et dans celle du Conseil international des femmes en 1888, première organisation féministe internationale. Faute d'argent, le journal cesse de paraître en 1891. ■



PHOTOS : VILLE DE FLEURY-MÉROGIS



Marème fait de la solidarité son quotidien

Bénévole au Secours Populaire depuis maintenant 16 ans, Marème Sadio a entamé son deuxième mandat en tant que présidente de l'antenne de Fleury-Mérogis. « Je suis arrivée au Secours Populaire un peu hasard, se souvient-elle. J'ai vu un groupe de bénévoles dans la rue et je me suis approchée pour savoir ce qu'ils faisaient. Leur action m'a plu et j'ai simplement demandé s'ils avaient besoin d'aide et me voilà devenue bénévole à mon tour. » De quelques heures par semaine,

Marème s'est investie de plus en plus dans l'association jusqu'à intégrer le bureau avant d'en devenir la présidente en 2019. « Finalement, ces responsabilités ne changent pas mon engagement. Le comité de Fleury fonctionne comme un véritable collectif. Que ce soit pour les décisions à prendre ou pour les actions à mener, nous travaillons toujours tous ensemble. C'est ma signature qui apparaît sur les documents officiels mais je suis une bénévole comme les autres. »

Le Centre musical et artistique s'exporte « hors les murs »

Outre son activité de conservatoire, l'équipe du CMA intervient dans les écoles de la ville pour transmettre le goût de la musique aux jeunes Floriacumois.

Faire de la culture un bien commun, accessible à tous, c'est l'objectif que s'est donné la Ville de Fleury. Les enseignants du CMA le concrétisent par des actions en milieu scolaire tout au long de l'année. « Il y a tout d'abord un gros travail qui se fait en amont avec les professeurs d'école. Ils nous font part de leurs demandes, ce

qu'ils souhaitent travailler avec leurs élèves comme le chant, la danse, le théâtre, etc. Puis de notre côté, on monte un projet adapté à chaque niveau de classe », résume Héloïse Darblay, professeure de formation musicale et coordinatrice des interventions en milieu scolaire.

Un travail stimulant

Ainsi, de nombreux projets sont mis en place comme la découverte de l'opéra, de la comédie musicale ou d'un instrument. C'est ce que fait par exemple la très active Raizner Giraldo, artiste véné-

zuélienne et professeure de flûte traversière. « J'interviens principalement en maternelles. A cet âge-là, les enfants ont soif de connaissances et ils sont capables d'apprendre énormément de choses. C'est très stimulant de travailler avec eux, car il faut sans cesse se renouveler et trouver des moyens ludiques pour leur faire sentir les émotions que l'on peut ressentir grâce à la musique. » Raizner ponctue d'ailleurs chacune de ses interventions par une invitation à venir prendre un cours au conservatoire. Gillian Rieumailhol, professeur de danse

hip-hop, travaille, lui, avec les 8-13 ans. « Je cherche à leur donner les moyens et les outils pour qu'ils s'expriment à travers une activité artistique. Leur montrer que chacun a le potentiel même si bien sûr cela demande du travail. Cette année par exemple, avec plu-

sieurs classes de l'école Desnos, nous avons travaillé des chorégraphies sur le thème de la solidarité. Un bon moyen pour qu'ils soient plus à l'aise avec leur corps. » Un projet qui a ensuite abouti sur un clip vidéo qui rend très fiers les élèves et leurs parents. ■

UN CYCLE D'INITIATION DÈS 3 ANS

Le CMA propose un cursus appelé « jardin musical » à destination des enfants dès leurs 3 ans. Ils sont sensibilisés aux sons, aux rythmes, aux couleurs musicales et manipulent différentes familles d'instruments. Ils découvrent également leur voix comme outil musical, au travers d'une perception corporelle. Pour consulter tous les autres cursus, contacter le CMA au 01 60 16 84 29 ou par mail à : cma@mairie-fleury-merogis.fr



PHOTOS: VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

Parcoursup, c'est parti !

La plateforme en ligne a pour rôle de recueillir et de gérer les vœux d'affectation des lycéens en classe de terminale pour leur accès aux études supérieures.

Simple outil technique ou faux nez d'un manque de places dans les universités : la plateforme Parcoursup suscite des débats animés parmi les enseignants et les jeunes. C'est aujourd'hui le parcours obligé pour accéder à l'enseignement supérieur.

Un processus en plusieurs phases

Depuis le 20 janvier, les élèves de terminale peuvent y formuler leurs vœux d'affectation. Ils sont accom-



pagnés tout au long de l'année les psychologues de l'Éducation nationale (PsyEN) et leur professeur principal, pour préparer leur projet et les aider à chaque étape de la procédure. Dans cette première phase, les élèves doivent formuler jusqu'à dix vœux

(du 20 janvier au 29 mars) dans des formations supérieures. Tout au long du deuxième trimestre, ils sont invités à participer aux salons d'orientation et aux journées portes ouvertes organisées par les établissements qu'ils ciblent. Aux mois d'avril et

mai, des commissions propres à chaque formation étudient les candidatures.

Consulter régulièrement la plateforme

A partir du 2 juin, les élèves commencent à recevoir les réponses à leurs vœux. C'est la phase d'admission principale. Il est alors très fortement recommandé de se connecter sur Parcoursup régulièrement afin de valider, dans les délais, la ou les réponses positives. A partir du 23 juin, démarre la phase complémentaire pour les élèves qui n'ont pas obtenu ce qu'ils souhaitent. Il est alors possible de formuler dix nouveaux vœux mais unique-

ment dans les formations dans lesquelles il reste encore des places disponibles. Enfin, il ne faut pas attendre la dernière minute pour se préparer à la vie d'étudiant. Depuis le 20 janvier, et jusqu'au 15 mai, c'est la période pour créer son Dossier social étudiant (DSE) sur le portail du Crous (www.messervices.etudiant.gouv.fr/en-vole) et ainsi faire une demande pour obtenir une bourse et/ou un logement en cité universitaire. ■

QUELQUES DATES CLÉS

Du 20 janvier au 29 mars > période pour formuler les vœux.

Du 20 janvier au 15 mai > ouverture du portail du Crous pour créer son dossier social étudiant.

Le jeudi 7 avril : dernier jour pour finaliser chaque dossier, avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun des vœux.

Jeudi 2 juin > début de la phase d'admission principale.

Du jeudi 23 juin au vendredi 16 septembre > phase d'admission complémentaire.

Mardi 5 juillet > résultats du baccalauréat.

Vendredi 15 juillet > dernier jour pour accepter une proposition d'admission dans le cadre de la phase principale.

OÙ RENCONTRER LES PSYEN ?

Les élèves floriacumois peuvent prendre rendez-vous avec le ou la PsyEN directement dans leur établissement scolaire ; il suffit d'en faire la demande au professeur principal ou auprès de la vie scolaire. Il est également possible de se rendre au CIO, celui dont dépend Fleury-Mérogis se situe rue de la Boeie à Sainte-Geneviève-des-Bois : **01 69 51 78 14 / cio-sainte-genevieve@ac-versailles.fr**

Vacances d'hiver : nombreuses animations au programme

Les vacances d'hiver se dérouleront du 19 février au 6 mars. Le service jeunesse de la Ville proposera de nombreuses activités. Vous pourrez vous essayer au pilotage

de drones, passer une journée à la patinoire, assister à des projections de films avec des débats sur des thèmes variés ou encore découvrir le monde de la justice avec des pro-



fessionnels et assister à une séance dans un palais de justice. Les traditionnelles veillées seront de la partie avec notamment une soirée bowling et une soirée raclette. Le pro-

gramme est toutefois susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire. Inscription à l'Espace jeunesse Louis-Daquin, rue André-Malraux. ■

Avec l'association Évasion, venez danser sur des rythmes latino

C'est la petite nouvelle des associations qui anime notre ville. Évasion propose, depuis seulement quelques mois, des cours de salsa et bachata aux amateurs de danses latines.

Dire que Sandrine Groffier aime les danses latines relève du doux euphémisme. Depuis de nombreuses années, elle pratique très régulièrement la salsa et la bachata et participe, avec sa petite sœur, à de nombreuses soirées dansantes. « Alors que j'étais encore adolescente, ma grande sœur m'emmenait dans des soirées salsa, raconte Nathalie, la petite sœur de Sandrine. C'est comme ça que j'ai découvert les danses latines et depuis je ne peux plus

m'en passer. » Mais lorsque les deux sœurs ont emménagé à Fleury, elles se sont vite aperçues qu'il n'existait pas de club de danse dans cette thématique. « Alors, avec ma sœur, nous avons décidé de monter notre propre association pour partager notre passion avec tous les autres Floriacumois qui le veulent. C'est comme cela qu'Évasion est née. » Une fois passés les obstacles pour officialiser cette nouvelle association, surtout en période de pandémie, Évasion a donc vu le jour en novembre dernier et compte déjà une quinzaine de membres. Les cours sont assurés par Éric Gaston, un professeur de danses latines expérimenté. « Le cours commence d'abord par une petite mise en jambe, histoire de s'échauffer.



Nathalie et Sandrine Groffier, les deux sœurs qui ont monté l'association Évasion.

Ensuite, le professeur nous apprend les différents pas, et puis on s'exerce en musique sur la piste, explique Sandrine avec entrain. Pendant le cours, il passe de l'un à l'autre et donne des conseils et nous cor-

rige. Mais tout cela se passe dans la bonne humeur et tout le monde prend beaucoup de plaisir à danser. C'est aussi un bon moyen de décompresser après une journée de travail. » Alors quel que soit

SALSA ET BACHATA, QUELLES DIFFÉRENCES ?

Si la salsa et la bachata sont toutes deux des danses latines qui se pratiquent en couple, il existe tout de même quelques différences notables. La première, originaire de Cuba, est réputée très dynamique et se danse sur des musiques rapides et énergiques. Elle inspire joie et tonicité. De son côté la bachata, un peu plus facile à apprendre, se caractérise par sa douceur et ses rythmes plus lents. C'est la danse de l'amour par excellence.

vosre âge ou votre niveau, n'hésitez pas à venir tester un cours pour danser sur des rythmes latino. Pour suivre les activités de l'association, rendez-vous sur leur page Facebook : Natji Évasion. ■

Témoignages

Parisa

« J'ai découvert l'association un peu par hasard grâce à un ami qui m'en parlé. J'adore la musique en général et en particulier les musiques latines qui sont très dansantes. Alors dès le premier cours, j'ai tout de suite accroché. On commence par apprendre les pas puis on s'exerce seul et après on s'entraîne avec un partenaire. Il y a vraiment une super ambiance et on rencontre de nouvelles personnes. En plus c'est très sportif. »



Sonia

« Je travaille avec Nathalie, cofondatrice d'Évasion. J'avais déjà fait des cours de salsa ailleurs mais il n'y avait que des femmes. Ici, c'est mélangé et ça permet de danser avec un partenaire masculin. C'est plus intéressant car les pas des hommes ne sont pas les mêmes que ceux des femmes. En plus, il y a une ambiance familiale où chacun s'entraide et fait attention aux autres pour que tout le monde progresse. »



OÙ ET QUAND ?

Les cours de danses latines de l'association Évasion se déroulent dans la salle intergénérationnelle à côté du gymnase et ils ont lieu tous les jeudis entre 19h à 22h. Les cours sont ouverts aux adultes, débutants comme confirmés, et il est tout à fait possible de s'inscrire en cours d'année.

Contactez Sandrine par mail à : assoantillesevasion@gmail.com



FOOTBALL : CALENDRIER ET RÉSULTATS

D1 Arkema

.11^e journée : FC Fleury 1-0 Issy
.12^e journée : Reims 0-1 FC Fleury
.13^e journée : Dijon (reporté) FC Fleury
.14^e journée : FC Fleury (05/02) Montpellier
.15^e journée : FC Fleury (26/02) Paris SG

National 2 Groupe B

.14^e journée : Bobigny 1-1 FC Fleury
.15^e journée : FC Fleury 0-1 Saint-Quentin
.16^e journée : FC Fleury (29/01) Beauvais
.17^e journée Lusitanos (05/02) FC Fleury
.18^e journée : FC Fleury (12/02) Metz
.19^e Journée : Schiltigheim (19/02) FC Fleury

**UNE ANNÉE DE TRAVAIL
AU CMA**



Ci-dessus : la fanfare du Cma.

Le samedi 18 juin, les élèves du Centre musical et artistique et leurs enseignants proposeront une restitution de leur travail avec un concert au sein même du conservatoire. Un parcours artistique mêlant danse, théâtre et musique dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

**EN MARS, FOCUS SUR
LES DROITS DES FEMMES**

Comme chaque année, le 8 mars est la Journée internationale des droits des femmes. A Fleury, c'est tout au long du mois que plusieurs événements culturels viendront mettre en lumière les enjeux portés par les luttes féministes comme le droit à l'IVG, les diktats de la beauté ou encore la perception du corps des femmes par l'évolution des tenues vestimentaires.

FÊTE DE LA VILLE

A l'approche des beaux jours, vous retrouverez une programmation musicale et artistique en plein air. C'est le grand rendez-vous annuel des Floriacumois : la Fête de la ville. Une journée entière d'animations pour toute la famille avec jeux et surprises, animations pour petits et grands, arts forains, spectacles, défilé de mode et plein d'autres surprises. **Rendez-vous le samedi 25 juin.**

Les grands rendez-vous de la deuxième partie de saison

Alors que démarre la deuxième partie de la saison culturelle, Fleury ma ville présente les nombreux rendez-vous proposés aux Floriacumois. Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Ciné-focus : combattre les préjugés sur l'épilepsie



Ce film de Catherine Diran a été réalisé avec l'appui de neuroscientifiques grenoblois spécialistes de l'épilepsie, une affection neurologique qui touche près de 1% de la population. Il met en scène Ana, qui se bat avec le tournage de son premier film. Elle est au bord du gouffre. Le tournage se passe mal, les travaux de l'appartement

qu'elle vient d'acheter n'en finissent plus, son compagnon refuse de venir l'aider et pour couronner le tout, sa mère débarque avec sa valise de non-dits. Un challenge un peu rude pour Ana, qui tente tant bien que mal de s'en tirer. Son seul exutoire : écouter du Boléro. Ce qu'elle fait précisément le soir où tout va basculer dans sa vie... Projection : **vendredi 11 février** à 20h salle André-Malraux, suivie d'un temps d'échange avec la réalisatrice et des membres de l'association Épilepsie France. Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs. ■



Le ballet « Un mouchoir de poche » de la compagnie MinosKropic.

Le corps : premier moyen d'expression des tout-petits

La curiosité naturelle des tout-petits les amène à utiliser le mouvement comme moyen d'expression et à créer un langage corporel qui leur est propre. C'est pourquoi, dans le cadre de la semaine de la petite enfance, en partenariat avec la médiathèque Elsa-Triolet, la compagnie MinosKropic – les 3 coups proposera aux enfants et aux parents un éveil à la danse. Céline Pradeu, danseuse et chorégraphe, partagera son univers en faisant entrer le public dans la danse.

Cette semaine se conclura par un spectacle ouvert à tous. Partant de la position allongée au plus près des enfants, la danseuse finit debout après bien des péripéties. Une histoire pleine d'humour, faite de chutes et de rebondissements. Une exploration chorégraphique et sensorielle au son de morceaux classiques. Rendez-vous le **samedi 19 février** à 11h, salle Malraux. Tarif : 3 €. Gratuit pour les moins de 3 ans. Renseignements et réservation : 01 60 16 30 60. ■

Un événement pour célébrer l'abolition de l'esclavage



La commémoration pour l'abolition de l'esclavage en 2021 place Victor-Schoelcher.

Le 23 mai 1848, la Seconde République abolissait l'esclavage dans les colonies sous l'impulsion de Victor Schoelcher. En 2008, une journée du souvenir a été instaurée pour ne pas oublier les victimes. La ville de Fleury marquera ce jour avec, notamment, un concert du groupe Akoda. Les trois musiciens

antillaises et réunionnaises sur des rythmes jazzy qui transmettent une énergie à leur public. La première partie du concert sera assurée par un jeune prodige de la guitare floriacumois, Lemmy Feuvraud. Il sera accompagné sur scène par trois professeurs du CMA. **Samedi 21 mai**, à partir de 20 heures salle André-Malraux. ■

SOLIDARITÉ

Plus que jamais nécessaires en cette période, l'association Fleury a du cœur poursuit ses distributions alimentaires, toujours salle intergénérationnelle. Pour en bénéficier, inscription obligatoire, contactez Céline Reyen au 06 87 44 38 43.

Les prochaines dates :

- Vendredi 11 février de 14h à 18h;
- Vendredi 11 mars de 14h à 18h;
- Vendredi 8 avril de 14h à 18h.

MUSIQUE



Dans le cadre d'un projet du label Strategy Record, l'artiste de reggae Mathieu Ruben, accompagné de K-Ché, Cless Shine, Stranjah Miller, Ocho Wizzard et Ronegga, va enregistrer un nouveau disque de compilations. Pour marquer la sortie de l'album, un concert est prévu le **samedi 9 avril** salle André-Malraux.

FESTIVAL "DE JOUR DE NUIT"

Après un franc succès l'an dernier, le festival De jour de nuit reviendra cette année avec la compagnie La Constellation. Une belle aventure collective qui fera la part belle à la création, aux arts de la rue et aux compagnies de tous horizons. **Rendez-vous le week-end du 4 et 5 juin.**

Sons et lumières pour nouvelles fresques

L'été dernier, aux Aunettes, l'association Évolu-sciences, aidée par les enfants du centre de loisirs avait réalisé une fresque représentant les visages de Nelson Mandela, Aimé Césaire et Pablo Picasso.



La compagnie Sabdag a déjà présenté sa création en son et lumière « Murs Murs » à la mairie de Lardy.

Mickaël Leroy et son association reviennent à Fleury pour réaliser une seconde fresque, toujours dans le quartier des Aunettes. Celle-ci mettra en valeur de grandes figures féminines historiques, dans le cadre d'un

partenariat avec CDC Habitat. Une consultation orale et un questionnaire dans les boîtes aux lettres vont être lancés auprès des habitants du quartier, **du 25 au 30 avril**. Vous pourrez alors choisir les femmes qui seront mises à l'honneur parmi une di-

zaine de propositions. Une semaine d'ateliers sera également conduite par les membres de l'association Évolu-sciences auprès des enfants et des structures jeunesse de la commune. Afin de marquer cet évènement, la Ville invite l'ensemble des

Floriacumoises au vernissage de ces deux fresques.

La soirée sera animée par la compagnie Sabdag qui présentera son concert vidéo intitulé «Murs Murs», un spectacle sons et lumières en extérieur et directement projeté sur la façade d'un bâtiment. Éblouis par les visuels hypnotiques, vous serez projetés dans un univers étrange où les espaces rêvés et réels s'entremêlent. Ne manquez pas ce rendez-vous, le **samedi 28 mai** à partir de 20h, un évènement gratuit et tout public. ■

Le carnaval de Fleury fait son grand retour

Annulé l'an dernier en raison de la crise sanitaire, le carnaval de la ville devrait pouvoir se tenir cette année.

C'est le rendez-vous à ne pas manquer. Cet évènement, qui se déroulera en nocturne, fera la part belle aux costumes, aux maquillages et aux animaux. La compagnie « Les grandes

personnes » nous présentera son spectacle Allebrilles avec leurs marionnettes géantes et lumineuses inspirées de la culture mexicaine et des chimères en papier mâché oniriques et colorées. Alors venez nombreux le **samedi 16 avril**, à partir de 16 heures au village départ sur le parvis du Centre musical et artistique, avec notamment des ateliers



maquillage et création de masques pour les enfants, ou à 20 heures pour le départ du défilé, place du 8-Mai-1945. ■

L'association Bwa Bandé reviendra cette année pour présenter ses costumes lors du carnaval de la ville.

Sorties culturelles avec le Secours populaire



Journée au cirque pour de nombreux enfants avec le Secours populaire.

En plus de ses activités traditionnelles, comme l'organisation des colonies de vacances pendant l'été, le Secours populaire reste très actif tout au long de l'année. L'association propose dès le mois de février de nombreuses activi-

tés culturelles à tous ses bénéficiaires. Soirées théâtres, concerts, spectacles comiques, visites de la capitale en Bateaux Mouches... Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges. Le Secours populaire a également besoin de bénévoles

pour mener à bien ses différentes missions.

Que ce soit de façon très ponctuelle ou un peu plus régulièrement, contactez Marème Sadio, présidente de la section locale de Fleury (voir p. 11) au 06 52 93 14 89. ■

PHOTOS : VILLE DE FLEURY-MÉROGIS
*Tous ces évènements peuvent évoluer en fonction de la situation sanitaire. Plus d'informations à venir dans les prochains numéros de Fleury ma Ville

Comment préparer son potager pour l'année ?

Le printemps météorologique débute le 1^{er} mars. Il est donc temps, en février, de préparer son jardin au démarrage de son potager pour avoir le plaisir d'ici quelques semaines, de savourer ses propres légumes.

Au début du printemps, commencez par incorporer dans votre sol les paillis ou les engrais verts semés en automne ou à défaut fertilisez le avec un engrais à libération lente. Cependant, gardez en tête que certains légumes n'en ont pas besoin comme les pois, les fèves et les haricots. Si le sol est resté nu tout l'hiver, les mauvaises herbes se sont sans doute dévelop-



pées. Arrachez-les en prenant soin d'extirper toute leur racine pour éviter qu'elles repoussent. Couvrez ensuite avec des cartons ou un film plastique pour garder la place nette de mauvaises herbes jusqu'aux semis et plantations.

Avant de mettre les graines en terre, il est judicieux de passer un coup de râteau ce qui permet d'affiner le sol une dernière fois et obtenir ainsi un véritable « lit de semences ». Une fois que vous avez choisi les fruits et légumes qui

il est temps de commencer les semis. Plantez plutôt en ligne qu'à la volée, c'est plus pratique pour l'entretien et le désherbage et respectez bien les indications figurant sur les sachets de graines. ■

LA FLEUR DU MOIS : LA PRIMEVÈRE



Symbole du printemps, la primevère est annonciatrice du retour des beaux jours. Très colorée, cette plante vivace au feuillage gaufré persistant, forme une rosette d'où émergent de nombreuses fleurs qui se renouvellent jusqu'en avril-mai. Elle pousse dans tous types de terre, qu'elle préfère néanmoins riches en humus et restant frais en été. Il est encore temps de la semer en février.

Les éco-centres du Siredom récupèrent et recyclent vos déchets

Le Syndicat pour l'innovation, le recyclage et l'énergie par les déchets et ordures ménagères, gère le traitement des déchets des particuliers et des professionnels pour 37 communes du sud de l'Essonne dont Fleury-Mérogis.

Gratuit pour les particuliers dans la limite de 40 passages par an et de 5 m³, les éco-centres permettent de recycler ou traiter vos déchets dans le res-

pect de l'environnement. Vous pouvez ainsi y déposer :

Bennes : métaux, gravats, déchets végétaux, cartons, tout venant enfouissable, tout venant valorisable et meubles.

Déchets d'équipements électriques et électroniques : gros électroménager, écrans, informatique, téléphonie, jouets, bricolage, lampes (basse consommation, tubes fluorescents...).

Déchets diffus spécifiques : piles, batteries, consommables

informatiques, solvants, peintures et vernis, colles et graisses, acides et bases, aérosols toxiques, produits phy-

tosanitaires, bidons, huiles minérales, chlorates et nitrates et radiographies.

Containers : emballages en verre, embal-

lages et papiers, huiles de vidange, textiles.

Autres déchets : pneus, véhicules légers non jantés, plâtre. ■

OÙ ET QUAND ?

Sainte-Geneviève-des-Bois
13 rue Paul-Langevin
Du lundi au vendredi : 10h-12h et 13h-16h45 ;
Samedi : 9h-12h et 13h-16h45 ;
Dimanche et jours fériés : 9h-12h.

Saint-Michel-sur-Orge
Rue Diderot, Techniparc
Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 10h-12h et 13h-16h45 ;
Mercredi : fermée ;
Samedi : 9h-12h et 13h-16h45 ;
Dimanche et jours fériés : 9h-12h.

Ris-Orangis
40 avenue Paul-Langevin
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 10h à 12h et 13h à 16h45 ;
Mercredi : fermée ;
Samedi : 9h-12h et 13h-16h45 ;
Dimanche et jours fériés : 9h-12h.

Une histoire d'écoles

Alors que le chantier de la nouvelle école vient de démarrer rue Marc-Chagall, nous vous proposons un petit retour sur l'histoire des écoles de la ville.

Jusqu'au début du 19^e siècle, en France, l'accès à l'instruction était limité aux enfants des familles riches. En 1833, François Guizot, ministre de l'Instruction publique, fait voter une loi qui oblige chaque village à ouvrir une école pour dispenser un enseignement primaire aux petits garçons des familles pauvres. Cet enseignement public est gratuit, mais facultatif. Il faudra attendre Victor Duruy, et sa loi de 1867, pour qu'il devienne obligatoire pour tous y compris les filles.

A Fleury-Mérogis, la première école est inaugurée en 1834 : une vieille grange avec un toit de



chaume, située face à l'église. Trop délabrée, l'école fermera ses portes en 1862 obligeant les enfants à se rendre à Bondoufle. Fleury compte alors environ 250 habitants. L'année suivante, la classe unique qui compte une cinquantaine d'élèves de quatre niveaux, s'installe dans le bâtiment de l'actuelle mairie et y restera jusqu'en 1967.

En 1968 la ville s'agrandit

L'implantation de la prison et la construction des premières résidences HLM contribuent à un boom

démographique et c'est ainsi que le groupe scolaire Paul Langevin voit le jour en 1968. La rentrée se fait d'ailleurs à la hâte, dans un baraquement provisoire, installé par les entreprises à l'œuvre sur le chantier du complexe pénitentiaire. L'augmentation constante et rapide de la population conduit la municipalité de l'époque à édifier une nouvelle école, seulement trois ans après. C'est ainsi que le groupe scolaire Frédéric-Joliot-Curie voit le jour en 1971, suivi en 1976, par la construction de l'école maternelle Ro-



bert-Desnos. Pour répondre aux besoins des familles du nouveau quartier des Joncs-Marins, cette dernière va bénéficier d'importants travaux d'agrandissement afin de créer une école primaire et un centre de loisirs qui seront inaugurés en 2015. ■

Photos issues de la collection personnelle de René Davoine :
1. Photo prise en 1899, l'école et la mairie sont dans le même bâtiment.
2. L'intérieur de la salle de classe, qui abrite aujourd'hui le service communication.
3. L'instituteur M. Folville et ses élèves en 1929.

De grands hommes derrière de grands noms

1. Paul Langevin (1872-1946), est un physicien et philosophe des sciences. Il a travaillé sur la théorie du magnétisme et est à l'origine de la technologie du sonar utilisée dans les sous-marins.

Très au fait de la théorie de la relativité d'Albert Einstein, il invite ce dernier en France en 1922, pour expliquer et diffuser sa théorie. De 1936 à 1946, il dirige le Groupe français d'éducation nouvelle

dont la devise est «Tous capables».

2. Frédéric Joliot-Curie (1900-1958), époux d'Irène Joliot-Curie et gendre de Marie et Pierre Curie, est également un physicien. Spécial-

liste du nucléaire, ses travaux ont permis de découvrir le neutron, une particule élémentaire au sein des atomes. Très engagé en faveur de la paix, il joue un rôle important, en 1950, dans le lancement de l'Appel de Stockholm pour l'interdiction de l'arme atomique.

3. Robert Desnos (1900-1945), est un poète français du courant des surréalistes qui travaille pour dif-

férents journaux et radio dans la période de l'entre-deux guerres. Préoccupé par la montée du fascisme en Europe, il adhère à plusieurs mouvements antifascistes. En 1942, il s'engage dans la résistance et fabrique de faux papiers pour aider les juifs et les résistants. Arrêté par la Gestapo, il sera transféré au camp de Theresienstadt et y décédera le 8 juin 1945. ■



Vos élus municipaux



Olivier CORZANI
Maire,
Vice-président
du Conseil
communautaire



Roger PERRET
Maire-adjoint chargé
du Cadre de vie et de la
Démocratie locale



Espérance NIARI
Maire-adjointe chargée
des Ambitions et droits
pour les enfants
et les jeunes



Ruddy SITCHARN
Maire-adjoint chargé de
la Vie économique,
du Développement de
l'économie sociale et
solidaire et des Finances



Alice FUENTES
Maire-adjointe chargée
des Droits à l'éducation
et à la Vie scolaire



Yves GUETTARI
Maire-adjoint chargé
du Sport pour tous et
du développement de
la pratique sportive



Danielle MOISAN
Maire-adjointe chargée
des Affaires sociales,
du Logement et
de la Santé



Nourredine MEDOUNI
Maire-adjoint chargé de
la Tranquillité publique,
des Transports
et mobilités, et des
Commémorations



Isabelle DURAND
Maire-adjointe chargée
du Développement de la
culture pour tous,
de la Vie des aînés,
de la Valorisation de
l'histoire et du patrimoine
de la ville



Marie-Gisèle BELZINE
Conseillère municipale
chargée des Droits des
femmes et des personnes
en situation de handicap



Hichame OUBBA
Conseiller municipal
chargé de la Vie
associative



Tiphaine VALDEYRON
Conseillère municipale
chargée de la Petite
enfance



Mahamadou SACKO
Conseiller municipal
chargé de la Vie des
quartiers et des activités
des familles



Mélanie BARBOU
Conseillère municipale



Laurent DOISELET
Conseiller municipal



Jeannette OTTO
Conseillère municipale



Didier GABA
Conseiller municipal



Sophia MEJRI
Conseillère municipale



Christian DARRAS
Conseiller municipal



Martine GOESSENS
Conseillère municipale



Madiouma TANDIA
Conseiller municipal



Aline THIOL
Conseillère municipale



Sami TOUMI
Conseiller municipal



Maria BERNARDO
Conseillère municipale



Ruddy GASTRIN
Conseiller municipal



Ghyslaine LARUELLE
Conseillère municipale



Julien CORZANI
Conseiller municipal



Saty TALL
Conseillère municipale



Albert LAVENETTE
Conseiller municipal



Annie MARÇAIS
Conseillère municipale

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Avec le Maire : 01 69 46 72 23 ■ Avec les Maires-adjoints : 01 69 46 72 03 ■ Avec la délégation de Stéphane Raffalli et Tiphaine Valdeyron, Conseillers départementaux : 06 21 04 73 36 ■ Avec Pierre-Alain RAPHAN, Député de l'Essonne : pierre-alain.raphan@assemblee-nationale.fr

Menus février / mars 2022

La restauration scolaire propose aux enfants des menus équilibrés et diversifiés.
Une fois par semaine, un repas végétarien est au menu.

FÉVRIER

LUNDI 31

Salade coleslaw
Omelette aux poivrons
Fromage Bio et fruit

MARDI 1^{ER}

Nouvel an chinois
Nems de légumes
Poulet sauce thaï
Nouilles chinoises
Pâtisserie et letchis

MERCREDI 2

Salami ou betteraves
Canard à l'ananas
Julienne de légumes
Fromage et fruit

JEUDI 3

Menu végétarien
Crêpe au fromage
Crêpe végétarienne
Yaourt et compote

VENDREDI 4

Salade verte
Brandade de colin
Fromage et fruit

LUNDI 7

Saucisson ou sardines
à l'huile
Tajine d'agneau
Semoule
Fromage et pâtisserie

MARDI 8

Radis beurre
Émincé de poulet sauce
poivrade
Haricots verts
Gouda et fruit Bio

MERCREDI 9

Velouté de légumes variés
Rôti de bœuf froid et ketchup
Purée de potimarron
et pomme de terre
Yaourt aromatisé et fruit

JEUDI 10

Menu végétarien
Betteraves sauce fromage
blanc
Boulettes de soja sauce
tomate
Coquillettes
Fromage à tartiner et cocktail
de fruits au sirop

VENDREDI 11

Concombres vinaigrette
Pavé de colin d'Alaska pané
Poêlée de légumes et pdt
Fromage et fruit

LUNDI 14

Menu rouge
Menu à thème

MARDI 15

Menu végétarien
Salade piémontaise végétale
Tarte au fromage
Haricots beurre
Fromage AFH et kaki

MERCREDI 16

Rillettes de thon
Bœuf bourguignon
Duo de carottes et pomme
de terre
Munster et pomme Bio

JEUDI 17

Velouté de potiron
Choucroute de volaille
Pommes de terre
Fromage frais et pain d'épices

VENDREDI 18

Carottes et chou rémoulade
Gratin de colin
Moules sauce crèmeuse et riz
Yaourt sucré et tourteau
fromager

LUNDI 21

Pizza
Sauté de bœuf Stroganoff
Mezze penne
Fromage et fruit

MARDI 22

Menu végétarien
Velouté de carottes
Lentilles, carottes
Yaourt aromatisé
Moelleux au chocolat

MERCREDI 23

Œufs durs mayo
Rôti de bœuf froid
Printanière de légumes
Fromage et fruit

JEUDI 24

Salade verte
Émincé de volaille kebab
Frites ketchup-mayo
Emmental et purée de
pomme Bio

VENDREDI 25

Taboulé
Poêlée de colin au beurre
Gratin d'épinards et pdt
Fromage à tartiner et fruit

MARS

LUNDI 28

Salade de pommes de terre
Rosbeef
Jardinière de légumes
Fromage et poire

MARDI 1^{ER}

Mardi gras
Salade composée
Wings de poulet
Potatoes
Chocolat liégeois et beignet

MERCREDI 2

Pizza
Gratin dauphinois aux lardons
Fromage
Compote

JEUDI 3

Menu végétarien
Potage de légumes
Omelette à l'espagnole
Ratatouille
Brie et banane Bio

VENDREDI 4

Betteraves à l'orange
Poisson sauce meunière
Riz
Emmental et kiwi

Conseils nutrition Comment « manger de saison » en janvier ?



Fruit traditionnel des pays asiatiques, le kaki est riche en fer et en vitamine C.

Les repas copieux des fêtes sont passés et il est temps de se mettre aux bonnes résolutions en mangeant sainement pour cette nouvelle année. Voici une liste, recommandée par Santé publique France, pour une alimentation saine, équilibrée et de saison.

Fruits : citron, clémentine, kaki, kiwi, mandarine, orange, pamplemousse, poire et pomme.

Légumes : betterave, brocoli, carotte, céleri, choux (toutes sortes), courge, crosne, endive, épinard, mâche, navet, oignon, panais, poireau, salsifis et topinambour.

Poissons et fruits de mer : brochet, chinchard, congre, coque, coquille Saint-Jacques, dorade, églefin, grondin rouge, hareng, langoustine, lieu, maquereau, merlan, poulpe et sardine.



FLEURY MA VILLE

Journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 4 500 exemplaires sur papier 100 % PEFC.

Directeur de la publication :

Olivier Corzani

Directeur de

la communication :

Thierry Doulaud

Rédaction :

Vincent Clédière,
Sylvestre Rome

Photos :

Ville de Fleury-Mérogis

Conception éditoriale

et graphique :

André Ciccodicola
et Jean-Pierre Créac'h
(Ciccodicola.conseil)

Mise en pages :

Sophie Rouxel

Impression :

imprimerie Grenier



Distribution :

Le diffuseur
des collectivités.

Mairie de Fleury-Mérogis

12, rue Roger-Clavier
91700 Fleury-Mérogis
Téléphone : 01 69 46 72 00
www.fleurymerogis.fr

Fleury ma ville

Le journal municipal de la ville de Fleury-Mérogis

Renseignements pratiques



HOTEL DE VILLE

12, rue Roger-clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00

www.fleurymerogis.fr

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.

Mairie fermée le mercredi.

NUMÉROS UTILES

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

1, place Saint-Exupéry - 91704 Ste-Geneviève-des-Bois
cedex - 01 69 72 18 00

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge - 01 69 46 81 50

GENDARMERIE DE FLEURY

1, avenue des Peupliers - Tél. : 17

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

4, rue Frédéric-Joliot-Curie
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois - 01 69 46 57 60

ACTUALITÉ PRATIQUE SENIORS

NAVETTE COURSES

LES VENDREDIS :

4/2 et 4/3 (Auchan),

11/2 et 11/3 (Leclerc Fleury),

18/2 et 18/3 (Carrefour Sainte-Geneviève),

25/2 et 25/3 (Leclerc Viry).

SORTIES

● **Vendredi 11 février 2022** > Monnaie de Paris.
Départ > Mairie : 13h20 / Leclerc : 13h25 /
Place du 8-Mai-45 : 13h30.

● **Vendredi 11 mars 2022** > Musée Rosa-Bonheur
et Barbizon.
Visite du Château et de l'atelier de Rosa Bonheur
et du village de Barbizon.
Repas de midi à Barbizon (Voir descriptif en page 8).
Départ > Mairie : 8h30 / Leclerc : 8h40 /
Place du 8-Mai-45 : 8h50.

Service Retraités : **01 69 46 72 19**

♥ INFOS SANTÉ

CABINET MÉDICAL DES SOURCES

55 bis rue André-Malraux
Médecins généralistes :
Dr Ben Salem et
Dr Dahane 01 88 09 00 00

Infirmiers :

M^{me} Moumen
Tél. : 06 64 83 86 21
M. Varennes
Tél. : 06 63 25 14 22

Nouveau >

**Prélèvements
sanguins :** les lundis
7h30-11h sans RV.

CABINET MÉDICAL DES JONCS-MARINS

108 rue Martin-Luther-
King
Médecins généralistes :
Dr Haffaf et Dr Laïb
Tél. : 01 88 09 00 05

Psychologue :

M^{me} Martini
Tél. : 01 64 93 41 99
ou 06 03 00 82 37

Dentiste :

Dr Toledano
Tél. : 01 69 21 21 29

Ostéopathe :

M^{me} Delannay
Tél. : 07 66 74 24 00
ou www.doctolib.fr

AUTRES PRATICIENS

Médecins généraliste :

Dr^e Bernard
3 rue Pablo-Picasso
Tél. : 01 69 04 11 59

Dentistes :

Dr Korber, Dr Garabedian
et Dr^e Ali Turki
10 rue de l'Orge
Tél. : 01 60 16 64 17
ou 01 60 16 56 86

Kinésithérapeute :

M. Seigneur
Tél. : 06 10 80 15 82
A domicile uniquement.

SOS Médecins 24h/24

Tél. : 08 26 88 91 91

PROTECTION INFANTILE

Prévention santé gratuite
0 à 6 ans

Maison de la petite enfance

Tél. : 01 69 46 67 06

CMPP (Centre médico- psycho-pédagogique)

6 rue du CNR
Tél. : 01 60 16 02 69

PHARMACIES

M^{me} Ichir

2, av. du Docteur-Fichez
Lun au ven 9h-19h30
Sam 9h-19h
01 69 24 39 90

Grande pharmacie de Fleury

24, rue Rosa-Parks
Lun au sam 8h30-20h30
01 60 15 80 83

CENTRE JEAN-MOULIN

Réadaptation professionnelle

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 66 00

RÉSIDENCE MARCEL- PAUL (EHPAD)

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 65 00

ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ PRIVÉ MANHÈS

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 64 00

Nouveau >

PERMANENCE SOCIALE

6 rue du CNR
Le jeudi de 9h à 12h
(sauf vacances scolaires)

TAXIS

M. Belamine :

06 08 81 60 60

M. Péreira :

06 08 02 02 85

DÉCHETS ENCOMBRANTS

secteur pavillonnaire :
sur demande au
0 800 293 991 ou sur
www.coeuressonne.fr
Secteur collectif :
8, 22 février et 8 mars
2022.

AVOCAT CONSEIL

Permanence en mairie
de 10h15 à 11h45
**le vendredi 25 février
2022.**

NAISSANCES : BIENVENUE A...

BENABBAS Assia
née le 4/12/2021.

**DÉCURE KAYI
MAOUMOUCKA
Nayva, Blessing**
née le 14/12/2021.

**DÉCURE KAYI
MAOUMOUCKA Lys,
Isaac, Daniel**
né le 14/12/2021.

**LAVENETTE
RUBERTELLI
Cameron, Lenny,
Fabrice, William**
né le 21/12/2021.

Tasnîm MAZOUZ
née le 6/01/2022.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'aménager
à Fleury-Mérogis ?
Signalez-vous
auprès des services
municipaux en passant
à l'accueil de la Mairie
ou en téléphonant
au 01 69 46 72 00.
Prochainement vous
serez invités à une
réception d'accueil des
nouveaux habitants.